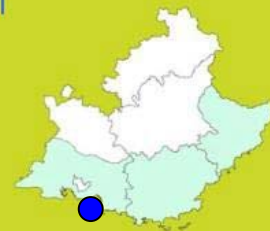




échanger, agir

COTE BLEUE MARINE

Site FR9301999 et code DH MED 08 (circulaire du 20.11.2007)



Document de travail

Proposé au titre de la directive « Habitats », la Côte Bleue occupe la frange littorale et marine du massif de la Nerthe entre le Golfe de Fos et la rade de Marseille, sur un linéaire de 28 km, dans un contexte péri-urbain où s'exerce une importante activité de pêche côtière.

La richesse des habitats naturels, remarquable et représentative des fonds de la Méditerranée nord occidentale, traduit une topographie mouvementée (plages de sables, éboulis rocheux, grottes, tombants). Les masses d'eau sont soumises à des phénomènes d'upwelling et de downwelling sous l'influence des vents dominants.

L'herbier de posidonies, qui couvre plus de 1000 ha sur roches ou substrat meuble, est ainsi le plus étendu, vers l'est, jusqu'à la frontière espagnole. Le coralligène, formation récifale très riche, abrite de nombreuses espèces (192 espèces de poissons, par exemple) et une belle population de corail rouge.

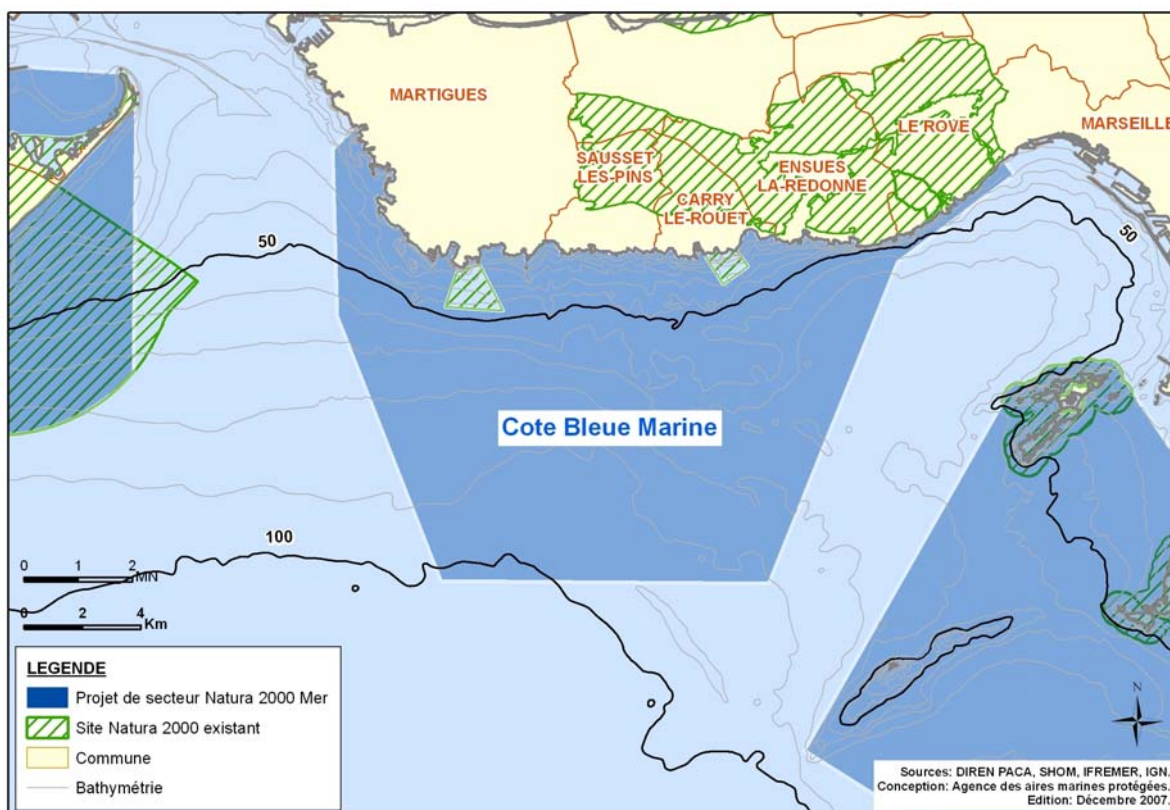
Le Grand dauphin ainsi que plusieurs oiseaux marins transitent ou s'alimentent régulièrement au large.

HABITATS

- 1110 Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1120* Herbiers à Posidonia (*Posidonium oceanicae*)
- 1170 Récifs

ESPÈCES

- Grand dauphin



Localisation approximative

Département : Bouches-du-Rhône

* Habitat prioritaire de la Directive



ÉCHANGER, AGIR

COTE BLEUE MARINE

Site FR9301999 et code DH MED 08 (circulaire du 20.11.2007)



Document de travail

ACTIVITÉS



Quelques éléments de contexte :

- « Parc marin » de la Côte Bleue : expérience originale en France de protection et de gestion d'une zone littorale marine par une collectivité (Syndicat mixte) ;
- Cantonnements de pêche réglementant les activités de pêche et de loisirs : Cap Couronne (210 ha) et Carry-le-Rouet (85 ha) ;
- Surveillance et suivis de « l'effet réserve », des herbiers de posidonies, des oursins et des ressources halieutiques ;
- Systèmes innovants de mouillage et de balisage ;
- Récifs artificiels ;
- Projet de création du Parc national des Calanques ;
- 4 secteurs DCE concernés (objectifs convergents de maintien ou de restauration de la qualité et de la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques) ;
- 7 secteurs (couvrant plus de 3500 ha) inscrits à l'inventaire des ZNIEFF marines de la région PACA ;
- Très forte fréquentation de loisirs (plaisance, plongée, pêches de loisirs diverses) ;
- Activité importante de pêche professionnelle ;
- Trafic maritime très important à proximité, dans la rade de Marseille.

Peuplements coralligènes

Herbier de posidonies

Chasseur sous-marin



« Natura 2000 », réseau écologique européen de sites mis en place en application des directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992), vise à stopper la perte de biodiversité en fédérant les acteurs pour une gestion durable.

Il contribue à préserver un patrimoine marin irremplaçable, en participant à un nouveau mode de développement et d'exploitation durable de la mer et du littoral.